

10 Faits divers & Justice

Incendie au Marché de Nkembo II

Des commerces et une agence de MoneyGram partis en fumée

F-K-O.M
Libreville/Gabon

UN incendie s'est produit dans la nuit de mardi à mercredi, au marché de Nkembo II, c'est-à-dire une extension du marché municipal Lubin Martial Ntoutoume Obama. Parmi les édifices qui ont été sérieusement touchés, figurent des commerces et une agence de transfert d'argent, MoneyGram. En tout, une boutique appartenant à un Malien, plusieurs étals de commerces et le local abritant l'agence de transfert d'argent ont été ravagés par les flammes. Pour le moment, les causes réelles de ce sinistre ne sont pas encore connues, mais nombreuses sont les victimes qui suspectent un court-circuit électrique. « L'incendie s'est déclaré



Photo : Kennedy Ondo

Par endroits, la toiture a subi la loi des flammes.

entre 24 heures et 2 heures du matin. 95% des étals sont partis en fumée. Mais pour le moment, on ne peut pas donner de précision sur l'origine de ce sinistre », a déclaré Narcisse Motsou Endama, directeur général-adjoint des marchés de la commune de Libreville.

A notre arrivée sur les lieux, quelques foyers in-

candescents étaient encore visibles, consommant des marchandises, sous le regard impuissant des commerçants qui ne pouvaient pas accéder au site. Pour le responsable municipal, l'ouverture du marché n'est pas possible, car la zone est circonscrite : « Nous attendons d'abord le rapport des enquêteurs



Photo : Kennedy Ondo

Des commerçants munis d'extincteurs tentent de maîtriser les flammes.

avant de prétendre ouvrir les portails du marché. C'est pour la sécurité des commerçants que nous le faisons aussi », a-t-il indiqué. Joséphine Abessolo Mboui, responsable de marché, a tout perdu, autant que ses collègues. Elle a du mal à croire que son gagne-pain soit ainsi parti en fumée : « Comment allons-nous faire

pour préparer la rentrée scolaire de nos enfants ? (...), pouvait-on l'entendre se plaindre. Et une autre vendeuse d'ajouter : « Je n'étais pas sur les lieux quand l'incendie s'est signalé, mais mes collègues disent qu'un problème d'électricité est à l'origine de ce qui nous accable. Pire encore, le gar-

dien n'était pas là » Un technicien de MoneyGram, quant à lui, a confié : « La seule chose qui n'a pas brûlé, c'est le coffre-fort. J'ai déjà appelé la hiérarchie pour venir le récupérer ». Un agent du commissariat de Nkembo, témoin du drame, a affirmé : « Les Sapeurs pompiers sont arrivés sur les lieux entre 1 h et 1 h30 du matin, et ont maîtrisé les flammes ». Une information qui ne fait pas l'unanimité, car une dame qui a perdu ses biens souligne : « Ils sont arrivés sur les lieux, mais ils n'avaient pas assez d'eau pour maîtriser les flammes. C'est ce qui explique que des foyers d'incendie continuent de se manifester ». Elle a d'ailleurs lancé un cri de détresse en direction des autorités, pour venir en aide aux victimes de ce énième incendie dans un marché de Libreville.

Homicide

Décès de Gaël Brice Oyono Mbourou : des zones d'ombre à éclaircir

J-CA
Libreville/Gabon

Ce garçon a succombé des suites d'une chute, ayant été violemment projeté au sol par le videur d'un snack-bar, à Plaine-Orety.

EN se faisant beau ce vendredi 28 août 2015 au soir, Gaël Brice Oyono Mbourou est loin de se douter que son destin va être scellé, quelques instants plus tard. En effet, après s'être apprêté, il rejoint ses amis pour une virée dans un des nombreux lieux de distraction qui pullulent au quartier Plaine-Orety, dans le premier arrondissement

de la commune de Libreville, zone où il résidait d'ailleurs. Arrivé dans le snack-bar, ses copains et lui commandent des jus de fruit. Au bout d'une heure et demie, ils paient l'addition et, au moment de quitter les lieux, Gaël Brice Oyono Mbourou se fait violemment apostropher par le videur, qui le somme de payer également la bouteille de bière (vide) posée sur leur table, au motif qu'il l'aurait également consommée. Le jeune homme lui explique qu'il n'a pas commandé de boisson alcoolisée, prenant même à témoin une des serveuses. Le videur, un Camerounais, ne l'entend pas de cette



Photo: DR

Le défunt Gaël Brice Oyono Mbourou.

oreille. Il commence par bousculer Mbourou, comme pour chercher la

bagarre. Finalement, les deux hommes en viennent aux mains. Commencée à l'intérieur, la rixe se déporte rapidement à l'extérieur où Gaël Brice, de faible corpulence par rapport à son antagoniste, est projeté au sol d'une manière si brusque que sa nuque percute violemment le bitume. De quoi provoquer un traumatisme crânien, et une hémorragie interne. Transporté d'urgence à la polyclinique Chambrier, le médecin traitant l'oriente vers la polyclinique El-Rapha, qui possède un excellent bloc opératoire à même de permettre la réalisation d'une opération chirurgicale délicate.

Sur place, le neurochirurgien exige le versement d'une caution de 1,8 million de francs. Une fois en possession de ladite somme, il procède alors à l'opération qui, selon ses dires, se se serait déroulée dans de bonnes conditions, rassurant la famille que le malade allait être promptement sur pied. Malheureusement, la situation n'évoluera pas dans le sens souhaité, car après deux semaines de coma ininterrompu, Gaël rend l'âme le 13 septembre 2015. Consulté par la famille du jeune homme pour déterminer les conditions du décès qui leur paraissaient pour le moins confuses, après une opéra-

tion chirurgicale aussi onéreuse, le médecin légiste révèle que le jeune homme n'a pas été opéré ! Il n'en faut pas plus pour que la famille éplorée saisisse la justice aux fins d'entendre le médecin en question. Quant à l'agresseur, il médite actuellement sur son sort à la prison centrale de Libreville où il a été transféré, après avoir été gardé à vue dans les locaux de la police judiciaire (PJ). D'aucuns soupçonnent un acte de vengeance de la part de l'agresseur, car il a été révélé que les deux individus avaient déjà eu maille à partir par le passé...

Fausse monnaie

Meye M'Ovono piégé par son frangin ?

N.O.
Franceville/Gabon

GABIN Junior Meye M'Ovono, un compatriote âgé de dix-neuf ans, élève au lycée technique d'Oyem, a été arrêté vendredi dernier par les éléments du commissariat d'arrondissement d'Ombélé, dans le deuxième arrondissement de Franceville. Pas son frère aîné, Charlie Ovono, détenteur de plusieurs faux billets de banque, en cavale et avec qui il se la coulait douce dans les boutiques de la ville. Charlie Ovono, présumé faussaire âgé d'une trentaine d'années, Gabonais sans emploi, réside à Libreville. Il sollicite que son jeune frère, qui se trouve à Oyem, termine les vacances avec lui dans la capitale.

Mais quelques semaines après, le jeune élève est embarqué par son aîné dans une aventure vers Franceville, chef-lieu de la province du Haut-Ogooué, pour une découverte. Depuis le départ de Libreville, jusqu'à l'arrivée à Franceville, leurs différentes dépenses sont faites avec de vrais billets, d'après le témoignage de Meye m'Ovono. Arrivé à Franceville le 16 septembre, Charlie, qui a en sa possession plus de quatre millions de faux billets, commence à ventiler des coupures de dix mille francs à travers la ville, chez les épiciers, dans les bars et autres commerces. Cependant, il utilise son cadet comme coursier : « C'est toujours moi qu'il envoyait avec les dix mille pour acheter ce dont on avait besoin. La monnaie provenant de cet argent nous a permis

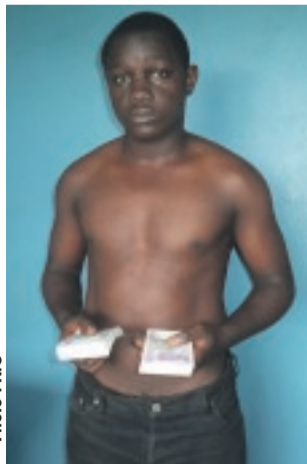


Photo : N.O

Gabin Junior Meye M'Ovono dans les locaux de la police.

d'avoir des vrais billets ». Ainsi, leur chambre d'hôtel est payée avec de vrais billets de banque, en coupures de cinq et deux mille francs. C'est le vendredi 19 septem-

bre, au cours d'une virée au Couloir-de-la mort (une zone du quartier Potos qui abrite plusieurs bars), qu'un tenancier vigilant, ayant remarqué que tous les billets qui lui parviennent des deux jeunes hommes portent exactement le même numéro (467376515), décide d'alerter la police, qui effectue aussitôt une descente à l'endroit indiqué. Mais, seul le cadet du présumé faussaire est là. Il est interpellé. La police se met ensuite aux trousses du frère aîné, qui s'est évanoui dans la nature. Lors de la perquisition de la chambre d'hôtel louée par les deux frères, une somme de 2 millions de faux billets est saisie. Une autre de huit cent soixante dix mille (870 000) francs Cfa, d'authentiques coupures, est également trouvée. Huit faux billets de dix mille francs sont enfin récupérés

auprès du tenancier du bar à Potos. Mais le frère de Charlie Ovono affirme n'avoir pas eu connaissance de ces faux billets de banque : « J'avais juste remarqué que mon grand-frère avait beaucoup d'argent. Mais lorsque je l'ai interrogé, il m'a dit qu'il avait une affaire avec la BEAC du Cameroun. Puis, il m'a demandé de ne plus lui poser des questions. Je pre-

nais l'argent sans faire attention », a témoigné Gabin Junior Meye M'Ovono. Ce qui n'a pas empêché la police de le présenter lundi matin devant le procureur de la République près de la Cour judiciaire de Franceville, pour usage et détention de faux billets de banque. Le présumé faussaire proprement dit, quant à lui, est toujours recherché.

Erratum

Une malencontreuse erreur, découlant elle-même de la confusion entre deux accidents survenus sur la voie Express, nous a fait écrire que le jeune **Armel Engone** serait mort quelques minutes après l'embarquée d'un taxi-bus à Belles-Peintures, mardi 29 septembre. En réalité Armel Engone a été victime d'un autre accident qui a fait au moins quatre morts et s'est produit non loin de là, à la hauteur de la station-services, dimanche 27 septembre aux environs de 14 heures. Un camion fou a renversé un groupe de gens qui sortaient d'une église. Grièvement blessé, Armel Engone a été conduit à l'hôpital militaire où il a rendu l'âme aux environs de 19 heures. Toutes nos excuses à la famille du disparu et à nos lecteurs.